

Année scolaire 2018-2019

Objet : Contrat d'utilisation des casiers et des cadenas de l'école

Chers parents,

Cette lettre représente une entente entre l'école Alexandre-Taché et l'élève pour l'utilisation d'un casier et d'un cadenas de l'école pour la durée de l'année scolaire. Comme il est indiqué dans le code de vie de l'école, l'élève est responsable de garder son casier propre et en bonne condition. L'élève est encouragé de se procurer des étagères et des aimants pour tenir des papiers/photos à l'intérieur du casier.

L'octroi de cette entente d'utilisation ne donne aucun droit de propriété ou d'intérêt à l'élève. L'élève reconnaît que le casier peut être soumis à une fouille à tout moment sans notification à l'élève par tout le personnel associé à l'école conformément aux politiques et méthodes administratives du conseil scolaire, ou sur demande du personnel de l'école par des personnes représentantes d'autres autorités, y compris la police. Si nécessaire, pour effectuer de telles recherches, cette personne a pleine autorité à retirer les cadenas par tous les moyens nécessaires pour accéder au casier.

En signant ce contrat d'utilisation du casier, l'élève accepte les règlements (code de conduite) de l'école et du Conseil scolaire et respecte de ne pas avoir dans sa possession de la contrebande ou d'objets interdits.

L'élève doit utiliser seulement le casier et le cadenas assigné par l'école (pas de cadenas personnels autorisés). Les combinaisons de cadenas seront enregistrées par le secrétariat de l'école. La secrétaire est responsable de gérer tout changement de casier et de cadenas. Il est important que la combinaison ne soit pas partagée pour des raisons de sécurité. De plus, l'élève a la responsabilité de garder son cadenas verrouillé en tout temps. Au cas de perte, l'élève devra payer 5\$ pour remplacer le cadenas égaré. L'élève est responsable de remettre son cadenas à la fin de l'année.

Ce contrat peut être terminé en tout temps par l'administration de l'école pour une raison quelconque qu'elle juge raisonnable. Si vous avez des questions par rapport à cette autorisation, n'hésitez pas à me rejoindre à l'école, soit par courriel à l'adresse cviel@centrenord.ab.ca ou par téléphone au 780 458-4878.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



Claude Viel
Directeur

Autorisation pour l'utilisation d'un casier et d'un cadenas de l'école 2018-2019

Je _____ accepte d'adhérer à la politique et aux procédures de l'école en ce qui concerne l'utilisation d'un casier et d'un cadenas de l'école pour la durée de l'année scolaire.

Signature de l'élève : _____ Date : _____